

DESSINER LE PÉRIGORD NONTRONNAIS

Notre Communauté de communes a lancé plusieurs projets dont l'objectif est de redynamiser et d'anticiper les évolutions sur le territoire du Périgord Nontronnais. Transition écologique, aménagement du territoire, habitat, ... toutes les questions clés de l'avenir de la CCPN seront abordées.

Pour au mieux vous informer, retrouvez trimestriellement votre magazine "Dessiner le Périgord Nontronnais" dans votre boîte aux lettres. Et pour ce numéro inaugural nous vous présentons les deux projets qui marqueront 2022: le Plan Climat Air Energie Territorial, mené par la Communauté de communes et le programme Petites Villes de Demain, mené par la commune de Nontron.

LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Qu'est-ce que le plan climat ?

Pour lutter contre le réchauffement global, la France s'est engagée à atteindre la neutralité carbone en 2050 (ne pas émettre plus que ce que la nature ne peut absorber). Pour respecter ces objectifs, **les pouvoirs locaux ont la possibilité de mettre en place un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**. Ce document est un outil de transition écologique élaboré par notre territoire pour notre territoire.

Ses principaux objectifs sont:

- Réduire la consommation d'énergie;
- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre;
- Préserver l'air;
- Développer les énergies renouvelables;
- Adapter le territoire aux changements qu'il subira.

La démarche PCAET est une obligation réglementaire pour les collectivités de plus de 20 000 habitants. Cependant, les collectivités plus petites, comme la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais, ont la possibilité d'entamer un projet de PCAET. **C'est pourquoi le Conseil Communautaire s'est engagé volontairement en mars 2021 dans cette démarche qui guidera la transition écologique de notre territoire.** Ce document est réalisé avec l'aide du Syndicat départemental d'Énergie de Dordogne (SDE 24).

Ce document se compose de plusieurs parties :

- **Un diagnostic** qui fait l'état des lieux du territoire. Exemple: le territoire dépend majoritairement des dérivés du pétrole;
- **Une stratégie** qui fixe les grands objectifs du territoire. Exemple: le territoire couvrira tous ses besoins énergétiques par des énergies renouvelables;
- **Un programme d'actions** qui regroupe les actions concrètes pour répondre aux besoins du territoire. Exemple: nous aiderons les foyers à ne plus utiliser de fioul pour se chauffer.



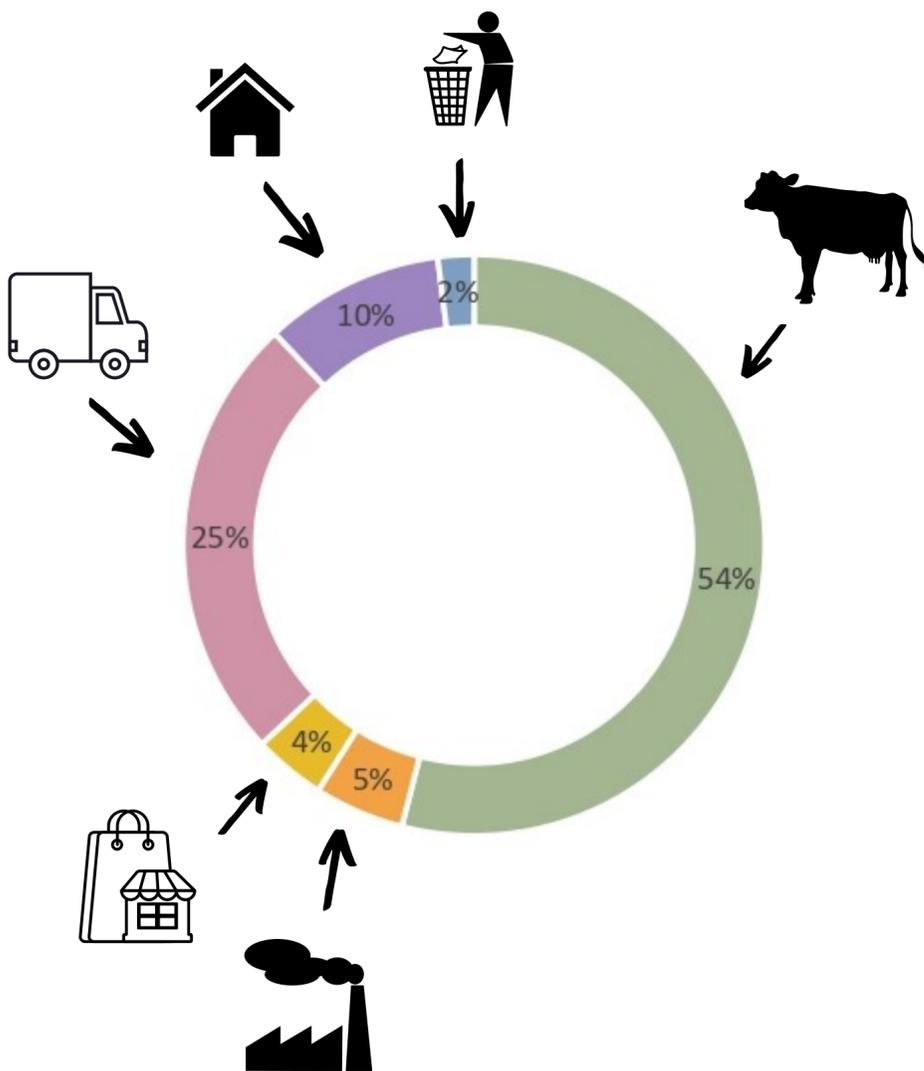
Quel diagnostic pour notre territoire ?

A ce stade, la CCPN a fini le diagnostic de son territoire. Ce rapport aborde plusieurs thématiques dont nous vous présentons les données les plus importantes ici !

1. Nos émissions de gaz à effet de serre

Les gaz à effet de serre sont des gaz comme le dioxyde de carbone (CO₂) ou le méthane. Ils existent naturellement mais ils sont produits en trop grande quantité par les activités humaines. Cette surproduction est la source du changement climatique que nous connaissons aujourd'hui. **C'est pour cela qu'un PCAET a pour objectif de réduire les émissions de ces gaz.**

Sur le territoire de la Communauté de communes, nous émettons 8,8 tonnes de CO₂ par habitant. C'est une moyenne supérieure à la moyenne nationale en 2018 (6,7 tonnes de CO₂/habitant). L'agriculture et le transport sont parmi les secteurs qui ont le plus d'impact sur nos émissions.



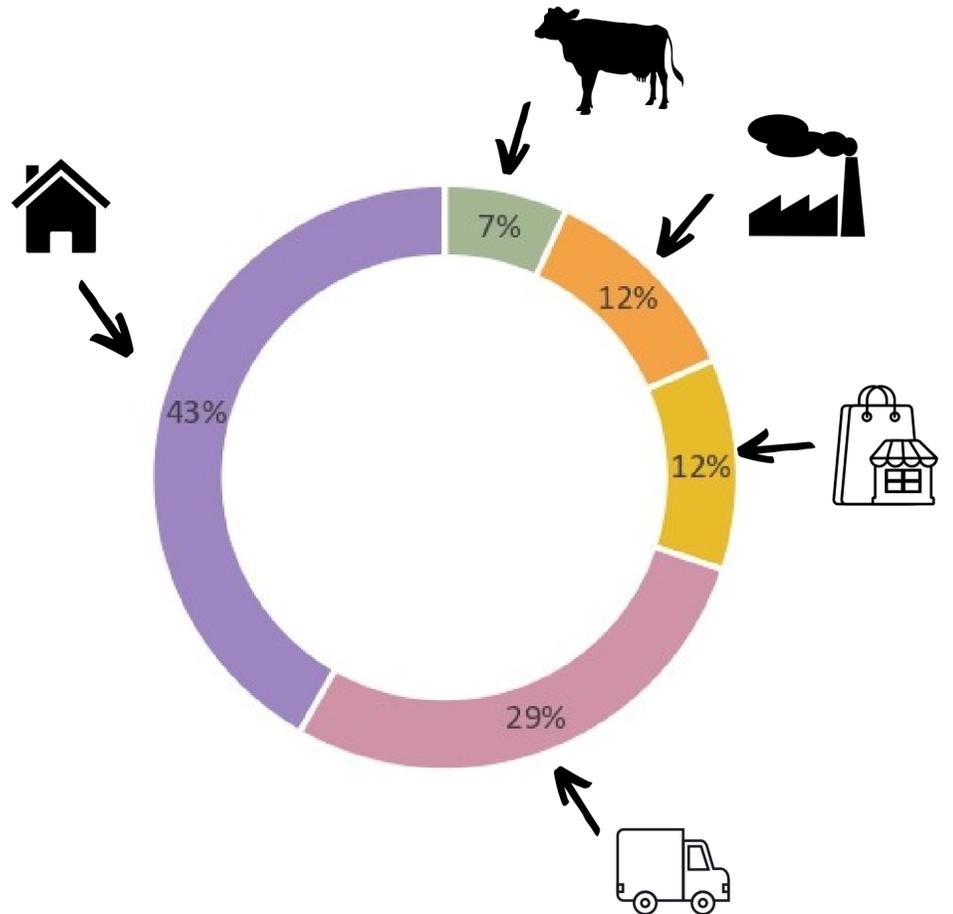
Pour le transport cela s'explique par notre dépendance aux dérivés du pétrole.

Ce n'est pas le cas de l'agriculture, dont l'impact ne tient pas à ses consommations d'énergies. L'agriculture est un secteur emblématique sur notre territoire, dans ses paysages et son économie, ce qui justifie sa place dans nos émissions de gaz à effet de serre. S'ajoute à ces explications le cycle de vie des animaux et des végétaux.

Néanmoins, ces émissions tendent à s'équilibrer au travers des bienfaits des cultures et prairies qui absorbent les émissions de gaz à effet de serre du territoire. En effet grâce à nos forêts et nos prairies, 80% de ce qui est émis sur le territoire est absorbé par la nature ce qui constitue un avantage considérable pour notre territoire.

2. Notre consommation d'énergie

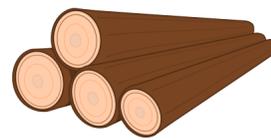
La CCPN dépend largement des dérivés du pétrole (essence, fioul, ...) et de l'électricité comme source d'énergie. Nos consommations d'énergie varient selon les secteurs mais la consommation de nos logements se distingue de tous les autres secteurs.



Ce diagnostic permet de mettre en évidence que la rénovation thermique des logements est un enjeu essentiel pour la CCPN.

Des actions sont d'ores et déjà menées à destination des propriétaires occupants et bailleurs via l'OPAH (Opération d'Amélioration de l'Habitat). N'hésitez pas à joindre la Communauté de communes ou à visiter notre site internet en cas de besoin de rénovation énergétique ou d'adaptation de votre bien (perte de mobilité, isolation, changement de mode de chauffage, ...).

La production d'énergies renouvelables représente 23 % de notre consommation finale d'énergie : bois, solaire, hydroélectricité, ...



Le bois représente 84% des énergies renouvelables consommées sur le territoire.

3. Les conséquences du changement climatique

Les changements climatiques auront un impact sur notre quotidien. Ainsi le diagnostic du PCAET constate **d'un côté une baisse des précipitations moyennes et de l'autre une augmentation des températures.**

Notre territoire sera amené à s'interroger, sur le long terme, sur la gestion de notre eau. Les effets du changement climatique entraîneront des sécheresses récurrentes, ce qui aura des conséquences sur :

- Notre santé
- Notre agriculture
- Nos forêts



Et après ?

Aujourd'hui, nous devons construire nos objectifs de transition écologique. **Pour cela, la CCPN souhaite travailler main dans la main avec les élus, les acteurs du territoire et ses habitants.** Evènements culturels, ateliers, adresse électronique dédiée, ... **Retrouvez ici la programmation autour du Plan Climat.**

Quel évènement?	Pour y faire quoi?	Où et quand?	Conditions
Exposition Objectif Développement Durable	Venez déambuler à la découverte des enjeux du développement durable et des défis de notre époque. Bénéficiez des conseils lectures de vos bibliothécaires préférées. Mise à disposition d'une boîte à idées.	Bibliothèque de Nontron Du 22/02 au 01/04	Passé sanitaire (sous réserve d'évolution des conditions d'accès aux bibliothèques)
Forum Plan Climat 1	A l'occasion du festival de la Nature, la CCPN vous propose un évènement en l'honneur du lancement du plan climat : présentation du diagnostic du territoire, débats, ateliers interactifs, espace enfants, ... Il y en aura pour tous les goûts et toutes les expressions.	Salle des fêtes de Nontron, Place des droits de l'Homme Le 05/03 à 14h	Passé sanitaire (sous réserve d'évolution)
Stand Plan Climat festival de la Nature	A l'occasion du festival de la Nature, retrouvez la CCPN au forum tout le week-end pour échanger et partager toutes vos idées	Salle des fêtes de Nontron, Place des droits de l'Homme 12/03 et 13/03	Passé sanitaire (sous réserve d'évolution)
Café-débat	Installez-vous autour d'un café pour débattre : <i>Alimentation, énergies renouvelables, ... Comment repenser le local?</i> Evènement accueilli par l'association Pull au Vert	Café associatif Broc'branlant, en face de l'église de Saint-Estèphe Le 22/03 à 19h	Passé sanitaire (sous réserve d'évolution) Réservation (30 places) concertation@ccpn.fr
Ciné-Débat	Diffusion de <i>La ligne de partage des eaux</i> de Dominique Marchais qui s'interroge sur l'eau et les territoires suivi d'un débat	Cinéma Louis Delluc, place des droits de l'Homme à Nontron 07/04 à 20h30	Passé sanitaire (sous réserve des évolutions des conditions d'accès au cinéma) 5 €
Forum Plan Climat 2	Vers quelle transition se dirige la CCPN pour 2050? Présentation de la stratégie du PCAET Ateliers pour élaborer des actions concrètes pour notre transition	Salle du Capitolet, Abjat-sur-Bandiât 21/05 à 14h	

Pour plus d'informations sur la démarche PCAET : www.perigord-nontronnais.fr

Vous souhaitez amener votre contribution? Contactez-nous:

@ concertation@ccpn.fr

✉ Service PCAET, Communauté de Communes du Périgord Nontronnais, 48-50 rue Antonin Debidour, 24300 Nontron



Flashez vers la CCPN



Le gouvernement a fait de la revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs une priorité de son action en matière de cohésion des territoires.

Ainsi, après << Action Coeur de Ville >> pour les communes moyennes, c'est le dispositif << Petites Villes de Demain >> qui entre en vigueur pour les communes de moins de 20 000 habitants.

Or, 50% des PVD comptent moins de 3 500 habitants. Mais ce n'est pas tant le nombre d'habitants qui compte, plutôt le fait que la commune concernée exerce une forme de centralité en matière économique, commerciale, culturelle, scolaire ou de service public. Depuis son lancement, 1 624 communes ont intégré le programme et 87% des conventions ont été signées. Le programme de revitalisation << Petites Villes de Demain >> a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et territoires alentours en perte de vitesse.

Il vient renforcer les moyens financiers et/ou humains des élus pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoires d'ici 2026. C'est une offre cousu-main pour répondre aux besoins de chaque commune sélectionnée.

Dès lors, pour démarrer cette action, il a été signée le 16 mars 2021 une convention tripartite entre l'Etat, la Commune et la CCPN.

Les compétences mises en œuvre à partir de ce programme sont celles par la commune ou par l'EPCI dont elle est membre. Cette convention de 18 mois doit permettre la définition d'un projet de territoire, de préciser un programme d'actions et une stratégie urbaine et économique de revitalisation qui feront ensuite l'objet d'études plus approfondies et de demandes de subvention jusqu'à l'adoption d'une convention d'ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) en septembre 2022.

<< Petite Villes de Demain >>, c'est donc à la fois un cadre de travail et une méthode partenariale qui rassemble de nombreux acteurs. Pour ce faire, la cheffe de projet, Adrienne Ramos, s'est mise en relation avec l'ensemble des partenaires du territoire qu'ils soient publics, privés ou associatifs.

Ce travail de concertation doit permettre de déterminer les besoins en ingénierie dans les différents domaines couverts par le projet de territoire (commerces, services, habitat, mobilité, cadre de vie...) et de mettre en œuvre le programme d'actions opérationnelles alliant projet et besoins du territoire durant toute la période du mandat.

Le programme "Petites Villes de Demain" en chiffres



20 Le nombre de **communes en Dordogne** de moins de 20 000 habitants retenues pour intégrer le dispositif (sur 1587 en France)

38% de la **population française** dans ces "petites villes"



3 milliards d'euros Le **budget prévisionnel** du programme pour les 6 ans à venir



Pour structurer ce programme, **trois "piliers"** (ou types d'aides) :



un soutien en **ingénierie**

des financements sur des **mesures thématiques** ciblées



une **mise en réseau** avec le "Club Petites Villes de Demain"



La commune de Nontron et la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais s'inscrivent ainsi dans une nouvelle dynamique de transition avec des projets innovants concrétisant la << nouvelle donne territoriale >> et ses deux piliers : la transition écologique et la résilience.

Tout au long du programme, l'implication des habitants dans les projets menés par le territoire sera recherchée afin de construire ensemble le Périgord Nontronnais de demain.